GRECALE

Fiche d'identité

Nom commercial : **GRECALE**

Composition : **CYMOXANIL 200 g/L**
FLUAZINAM 300 g/L

N° AMM : **2180094**

Type d'action : **FONGICIDES**

Formulation : **(SC) SUSPENSION CONCENTREE**

Conditionnement : **5L**

GRECALE® est un fongicide pomme de terre composé de 200g/l de cymoxanil et 300g/L de fluazinam, homologué pour lutter spécifiquement contre le mildiou. Cette spécialité, en formulation SC, se distingue par son action préventive et aussi curative (effet rétro actif de 48h) pour protéger à la fois les feuilles et les tubercules (action anti-sporulante). Ainsi GRECALE®, à la dose de 0.6 L/ha par passage, intégré dans une stratégie globale de lutte contre le mildiou, permet une protection efficace tout au long du cycle de la culture. »



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Pommes de terre	Trt Part.Aer.	Mildiou	0,6 L/HA	6	7 jours	5 m

Usage :
Dose :
Applications :
intervalle minimum entre les applications: 7 jours

Description

Mélanges

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one : peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus
H373 Risque présumé d'effets graves pour le thymus, les yeux et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

GRECALE

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **GRECALE**



Mention d'avertissement : **Attention**

Mention de danger :

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one : peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus
H373 Risque présumé d'effets graves pour le thymus, les yeux et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P260 Ne pas respirer les aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P391 Recueillir le produit répandu.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des sacs étanches conformément à la réglementation locale ou dans une installation d'élimination des déchets agréé.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe 3 SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.SPe3 Pour protéger les

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one : peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus
H373 Risque présumé d'effets graves pour le thymus, les yeux et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GRECALE

	arthropodes non cibles/les insectes, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
DRE	**48h**
Détenteur homologation :	**SIPCAM OXON SPA**
Marque déposée :	**SIPCAM France**
Réglementation transport ADR :	**VOIR FDS**

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one : peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus
H373 Risque présumé d'effets graves pour le thymus, les yeux et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.